

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE MOURIÈS**

DÉPARTEMENT
BOUCHES-DU-RHÔNE

ARRONDISSEMENT
D'ARLES



L'an deux mille vingt-six

Le 5 juin

Nombre de conseillers

En exercice	27
Présents	25
Votants	26

Date de la convocation

29 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq du mois de juin, le Conseil Municipal de la commune de MOURIÈS s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Pascal VIANÈS, Maire, pour la session ordinaire du mois de juin.

Présents : MM. et Mmes les membres du conseil municipal à l'exception de :

N°2026-39

Absente ayant donné procuration : Lilou PAUNER à Laurence CANOVAS.

Secrétaire de Séance : Rosa Isabel VIANÈS.

Objet : Arrêt du Compte Financier Unique 2025.

Rapporteur : Mme Laurence CANOVAS

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu l'ordonnance n°2025-526 du 12 juin 2025 relative à la généralisation du compte financier unique ;

Vu le décret n° 2025-1428 du 30 décembre 2025 relatif à la généralisation du compte financier unique et à l'harmonisation du cadre budgétaire et comptable des collectivités territoriales, de leurs groupements et de leurs établissements (publié au JORF n°0306 du 31 décembre 2025) ;

Vu le courrier du Premier ministre n°20260219 du 19 février, relatif à l'adoption de la loi de finances pour 2026 et au prochain acte de décentralisation ;

Vu la circulaire du préfet des Bouches-du-Rhône n° 2026-01 relative à la l'élaboration des budgets locaux pour l'année 2026, en date du 17 février 2026 ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 de la commune de Mouriès ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant que Monsieur le maire est sorti de la salle du Conseil Municipal (il n'a participé ni au débat ni au vote) afin de laisser la présidence en vue de présenter le CFU et de le faire approuver ;

Considérant le CFU présenté et résumé comme suit par la présidente de séance :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 565 039,52 €	3 993 311,11 €
	Recettes réalisées	B	1 685 285,78 €	4 065 950,11€
	Restes à réaliser	C	0.00 €	0.00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	2 985 507,50 €	3 993 311,11 €
	Dépenses réalisées	E	1 562 840,22 €	3 587 311,98 €
	Restes à réaliser	F	0.00 €	0.00 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G=B-E	122 445,56 €	478 638,13 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	1 905 413,87 €	0.00 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	G+H	2 027 859,43 €	478 638,13 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I=C-F	0.00 €	0.00 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	G+G+H+I	2 027 859,43 €	478 638,13 €



Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et procédé au vote à **l'unanimité** :

- **D'APPROUVER** le Compte Financier Unique 2025 de la commune de Mouries ;
- **DE DONNER** pouvoir au président de séance pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdit

La Première Adjointe

Mme Laurence

CANOVAS



Envoyé en préfecture le 09/06/2026

Reçu en préfecture le 09/06/2026

Publié le 05/06/2026



ID : 013-211300652-20260605-20260039-DE